

JUSKILA 2024 – Conditions de participation



- **La participation est ouverte** à tous les adolescents nés en **2009/2010** n'ayant pas pris part au dernier JUSKILA et domiciliés en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein.
- **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au dimanche 22 octobre 2023.** Passé ce délai, les inscriptions ne seront plus prises en compte.
- Les participants seront tirés au sort fin octobre et **informés par e-mail** (seuls les jeunes tirés au sort).
- **Coûts totaux** pour la participation au JUSKILA : **CHF 120** (tout compris : voyages aller et retour en transports publics, transport des bagages, forfait de ski, leçons de sports de neige, hébergement, restauration, programme parallèle, TVA etc.)
- **Païement** : lors de l'inscription définitive, après le tirage au sort. **Le droit de participation au JUSKILA n'est pas transmissible !**
- La date d'arrivée est le **mardi 2 janvier 2024**, la date de retour le **lundi 8 janvier 2024** (conformément aux horaires figurant dès fin décembre sur le site web juskila.ch). Pour des raisons organisationnelles, une arrivée tardive ou un départ avancé ne sont pas admis.
- **Maladie ou blessure survenant avant le camp** : le remboursement n'est possible que sur présentation d'une attestation médicale.
- Les participants ne peuvent opter que pour une seule discipline sportive (ski alpin ou snowboard). Ce choix ne pourra plus être modifié après le tirage au sort. **Un équipement personnel est obligatoire.**
- Le port d'un **casque de sports de neige est obligatoire.**
- Les **informations requises pour l'inscription** peuvent être **utilisées** par Swiss-Ski et les sponsors de la manifestation à des fins de sondage parmi les participants ou pour l'envoi de courriers relatifs au JUSKILA.
- Des **photos/vidéos des participants au camp** peuvent être utilisées à des fins de marketing en lien direct avec le JUSKILA ou être publiées dans la galerie de photos sur le site Internet du JUSKILA comme rétrospective du camp. Si cela n'est pas souhaité explicitement, il convient de l'annoncer par écrit avant le camp à juskila@swiss-ski.ch.
- La **Rega soutient les événements Jeunesse+Sport**. Tous les participants à JUSKILA sont ainsi traités de la même manière que les donateurs de la Rega. Avant le début du camp, le nom, le prénom, l'adresse et la date de naissance de la personne sont communiqués à la Rega.
- **L'assurance est l'affaire des participants** ou de leurs responsables légaux.
- Le siège de Swiss-Ski est considéré comme le for exclusif pour les litiges en rapport direct ou indirect avec la participation au JUSKILA. Seul le droit suisse est applicable (à l'exclusion des dispositions relatives aux conflits de lois du droit international privé ou de la LDIP).